

OFFRE D'EMPLOI

Nom de la Collectivité : **Commune de Papeete**

Nombre de poste : **1**

Intitulé du poste : **Animateur sportif**

Catégorie : A ☐ B ☐ C ☒ D ☐

Grade : **Adjoint à Adjoint principal**

Niveau de diplôme minimum requis : Aucun ☐ DNB/CAP/BEP ☒ BAC ☐ BAC+3 ☐

Spécialité : **Administrative** ☒ Technique ☐ Sécurité Civile ☐ Sécurité Publique ☐

Domaine Technique : ☐ Bâtiment ☐ Voirie et réseaux divers ☐ Environnement ☐ Restauration scolaire ☐ Informatique et système d'informations

Localisation : **Commune de Papeete - Hôtel de Ville**

Service d'affectation : **Direction de l'emploi, de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale**

Type de recrutement : **Permanent** ☒ Temporaire ☐

Temps de travail : **Temps complet** ☒ Temps non complet ☐ (durée hebdo/annuelle : (.....))

Rémunération : **Conditions statutaires**

Emploi à pourvoir à compter du : **02/11/2026**

Recrutement ouvert soit à :

- Tout fonctionnaire communal de catégorie et de grade équivalent ;
- Tout fonctionnaire autre que communal de catégorie et de grade équivalent (par voie de détachement) ;
- Tout candidat inscrit sur la liste d'aptitude au titre de la promotion interne au grade d'adjoint du cadre d'emplois « Application » ;
- Tout candidat inscrit sur la liste d'aptitude au titre de l'avancement au grade d'adjoint principal du cadre d'emplois « Application » ;
- Tout candidat lauréat de l'examen professionnel de spécialité et de grade correspondant ;
- Toute personne correspondant au profil recherché et aux conditions statutaires.

Missions principales :

- Participer à la mise en place des projets d'animation dans les disciplines du va'a, du paddle, voire toute activité nautique initiée par le centre nautique ;
- Participer à la mise en œuvre des actions d'animations adaptées et diversifiées auprès de publics prioritaires (cours de pirogues, école de va'a, entraînements, ...) ;
- Assurer le suivi administratif des activités avec la tenue de fiches de préparation de séance, d'états de présence, de documents pédagogiques (attestation, diplômes...) en utilisant les différents outils à disposition (fiches types...) ;
- Assurer la sécurité et la surveillance des utilisateurs conformément au règlement intérieur ;
- Faire respecter le règlement intérieur du centre nautique ;
- Tenir à jour les différents états (main courante, fiche d'intervention, rapport d'accident) ;
- Assurer quotidiennement l'entretien et le nettoyage du matériel nautique (pirogues, paddles, rames, bateau,) des locaux et du matériel pédagogique ;
- Vérifier chaque jour le bon fonctionnement du matériel de réanimation et de premier secours, de communication et le bon état de l'infirmerie.

Profil recherché :

- Expérience professionnelle dans le domaine concerné ;
- Titulaire d'un diplôme ou d'une attestation dans le domaine recherché ;
- Titulaire du permis côtier apprécié ;
- Bonne connaissance des règles et procédures dans le domaine de l'animation sportive ;
- Connaissance des dispositifs enfance/jeunesse ;
- Connaissance de la réglementation en matière de sécurité d'un public en situation sportive terrestre ou nautique ;
- Patience et sens des responsabilités ;
- Réactivité, esprit d'initiative, autonomie ;
- Sens du travail en équipe ;
- Qualités relationnelles
- Disponibilité.

Renseignements : par mail à RH.emploi@villedepapeete.pf

Les pièces à fournir sont : la lettre de motivation adressée à Mr. Rémy BRILLANT, Maire de la Ville de Papeete, BP 106-98713 Papeete, le Curriculum Vitae, les Diplômes, le(s) attestation(s) de formation si détenteur, et l'arrêté de nomination pour les fonctionnaires.

ATTENTION : Tout dossier incomplet sera rejeté.

À transmettre à compter du **16/10/2026** de préférence par courrier électronique à l'adresse ci-dessus ou sur place au bureau emplois et formation de la Direction des ressources humaines de la Commune de Papeete située au rez-de-chaussée du bâtiment administratif, à l'arrière de l'hôtel de Ville.

Date limite de dépôt des candidatures : 23/11/2026

Toute candidature incomplète ou déposée après la date limite de dépôt ne sera pas retenue.